

Communiqué de presse

Paris, le 24 septembre 2026

Réemploi : Citeo fédère les acteurs autour d'une ambition nationale commune

Après le lancement de ReUse en juin 2025 dans quatre régions du Grand Ouest, **Citeo engage une nouvelle phase de développement du réemploi en France**, sur le secteur alimentaire. **Aux côtés des industriels, distributeurs, opérateurs, laveurs et pouvoirs publics, l'éco-organisme poursuit la définition des conditions d'un dispositif national** fondé sur la mutualisation, l'interopérabilité et la simplicité pour les consommateurs.

Cette nouvelle étape repose à la fois sur le lancement d'une concertation nationale, une ouverture de ReUse à d'autres boucles de réemploi, un soutien massif aux infrastructures de lavage, et la poursuite de l'expérimentation dans les 4 régions jusqu'en 2027.

NOUVELLES ÉTAPES DU RÉEMPLOI EN FRANCE – TROIS PILIERS

Déploiement national de la consigne pour réemploi

- Ouverture de l'expérimentation ReUse aux autres boucles de réemploi locales et volontaires.
- Mise à disposition des emballages standardisés « R-Cœur » au niveau national
- Concertation nationale dont la 1^{re} réunion se tiendra le 29 septembre 2026.

Soutien aux laveurs (16 millions d'euros)

- Deux appels à projets pour cofinancer la première ligne de lavage des pots et bocaux, et financer les investissements nécessaires pour les bouteilles
- Mise en place d'un nouvel AMI soutien aux laveurs doté de 6 millions d'euros

Poursuite et élargissement de l'expérimentation ReUse dans le Grand Ouest

- Intégration de 100 nouveaux magasins, dont 60 en drive à l'expérimentation.
- Poursuite de l'expérimentation dans les 4 régions jusqu'à fin 2027

En avant vers un dispositif national et harmonisé : les prochaines étapes

Pour préparer la transition au national avec l'ensemble des acteurs de la filière du réemploi, **Citeo étend l'expérimentation en intégrant les initiatives existantes et volontaires**, afin d'augmenter les volumes dans un cadre harmonisé et interopérable pour les industriels, plus simple et cohérent pour le consommateur. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera lancé début 2027 pour ouvrir le dispositif ReUse à d'autres initiatives volontaires, dans les quatre régions pilotes comme sur le

reste du territoire. Ces boucles de réemploi devront respecter les mêmes principes de d'interopérabilité que ReUse : emballages harmonisés, collecte qui préserve leur intégrité et lavage garantissant une qualité équivalente au neuf. S'y ajoutent une consigne uniformisée et des repères communs pour les consommateurs.

Sans attendre cette nouvelle étape, **Citeo va mettre à disposition les emballages standardisés R-Cœur au niveau national**, via un AMI. Conçue pour l'expérimentation ReUse, cette gamme commune facilitera le passage au réemploi des marques présentes dans plusieurs régions ou engagées dans plusieurs dispositifs.

Enfin, Citeo **poursuit le déploiement de ReUse sur les 4 régions¹ avec 100 nouveaux magasins qui rejoignent l'expérimentation**, dont une nouveauté avec 60 "drive". L'expérimentation sera poursuivie dans ces régions jusqu'à fin 2027 sur le secteur alimentaire.

« Le passage à l'échelle du réemploi nécessite de définir des règles communes, d'harmoniser et de mutualiser les boucles de réemploi. C'est collectivement que nous pourrons rendre le réemploi attractif, visible et accessible partout en France. Citeo est pleinement engagé aux côtés de tous les acteurs, industriels, distributeurs, opérateurs, laveurs et pouvoirs publics pour accompagner cette dynamique. » **Jean Hornain, Directeur général de Citeo**

Un soutien renforcé au secteur du lavage

Le lavage est un maillon indispensable du réemploi, et sa filière évolue dans un contexte économique exigeant. Pour l'accompagner dans cette période de transition avant l'augmentation des volumes, Citeo renforce son soutien aux laveurs et y **consacre près de 16 millions d'euros en 2026**, contre 12 millions d'euros sur les années 2024 et 2025 réunies.

Ce soutien repose sur trois axes :

- **Un appel à projets consacré aux bouteilles**, doté de 6,6 millions d'euros pour soutenir les investissements de la filière, porte le taux de financement de 50 % à 70 %. Ses lauréats seront connus fin novembre.
- **Un deuxième appel à projets**, doté de 3,2 millions d'euros, cofinancera **la première ligne de lavage de pots et bocaux en France**, capable de traiter à terme 48 millions d'emballages. Ses lauréats seront désignés fin décembre.
- **Un nouvel AMI de soutien aux laveurs**, engagé sur trois ans, avec 6 millions d'euros dès 2026. Il s'accompagne de la création **d'un soutien de trésorerie sur la durée de l'agrément**.

Ces mesures prolongent la feuille de route lavage co-construite avec les acteurs de la filière, qui vise à porter la qualité des emballages lavés au niveau du neuf et à développer les capacités de lavage au-delà des seules bouteilles.

¹ Bretagne, Normandie, Pays de la Loire et Hauts-de-France

Une concertation nationale pour passer à l'échelle et construire le futur dispositif de la consigne pour réemploi

Lancé en juin 2025 dans quatre régions, l'expérimentation ReUse est la **plus vaste expérimentation collective de consigne pour réemploi jamais menée en France**. Près de 400 acteurs, industriels et magasins, y partagent les mêmes emballages et la même boucle de retour. Le premier bilan, présenté en juin dernier, a montré que ce système mutualisé fonctionne. En un an, **518 000 produits ont été vendus dans 362 magasins**, et les premiers emballages rapportés ont été lavés, reconditionnés puis remis en rayon².

Ce bilan a aussi permis **d'identifier les axes d'amélioration, et les conditions dans lesquelles le réemploi s'installe dans les habitudes d'achat**, à commencer par un prix compétitif par rapport à l'usage unique³, une offre suffisamment large, des produits bien visibles en rayon et des magasins engagés.

C'est sur ces enseignements que s'appuiera **la concertation nationale qui s'ouvrira ce 29 septembre avec 60 acteurs de la filière**. Elle associe les industriels, les distributeurs, les opérateurs et leurs fédérations, ainsi que l'ensemble des parties prenantes de la filière, et en coordination avec les pouvoirs publics. Les travaux porteront sur le modèle économique, le schéma opérationnel et logistique, le fonctionnement de la consigne et les rôles entre les différents acteurs. Ils couvriront aussi l'accompagnement des consommateurs et le rythme de déploiement.

Parce que le réemploi ne pourra se développer qu'à travers une dynamique collective, Citeo entend continuer à rassembler, et accompagner l'ensemble des acteurs engagés dans sa montée en puissance.

À propos de Citeo

Depuis 1992, Citeo est l'éco-organisme agréé pour la mise en œuvre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les emballages ménagers et les papiers graphiques.

Entreprise à mission depuis 2020, Citeo conçoit et déploie des solutions concrètes et innovantes pour favoriser la réduction, le réemploi et le recyclage des emballages ménagers pour près de 100 000 entreprises-partenaires de la grande consommation et de la distribution.

Citeo travaille étroitement avec les acteurs de la filière, pour développer l'éco-conception, financer la collecte sélective, structurer des filières de recyclage, et encourager les gestes écocitoyens. Il mobilise son écosystème – entreprises, collectivités et citoyens – pour construire et déployer des solutions qui conjuguent performance environnementale et performance économique. Ces efforts permettent aujourd'hui de recycler 70 % des emballages ménagers et des papiers. L'ambition de Citeo est claire : accélérer la transformation vers des emballages réduits et 100 % circulaires.

Contacts presse : citeo@havas.com

Marie Moirand – 06 07 03 60 74

Inès Descamps – 07 86 18 65 93

² Pour en savoir plus : https://www.citeo.com/wp-content/uploads/2026/07/CP_Anniversaire_ReUse_juin-2026.pdf

³ à matériaux d'emballage comparable